2020

Inventaire et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du rétro-littoral basque

Note d'activités des travaux menés en 2020

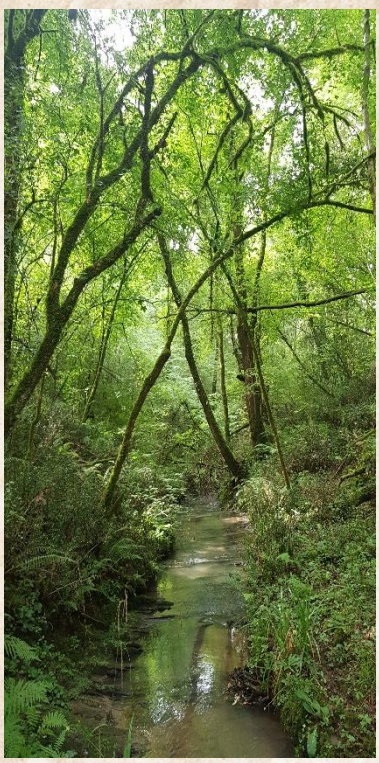

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Avec le soutien financier de :

Communauté d'agglomération Pays Basque – Euskal Hirigune Elkargoa
Pyrénées Atlantiques Le Département
Région Nouvelle-Aquitaine
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Nouvelle-Aquitaine

Inventaire et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du rétro-littoral basque

Note d'activités des travaux menés en 2020

REDACTION
Josselin DUFAY, Rémi GUISIER

INVENTAIRE DE TERRAIN CBNSA
Josselin DUFAY, Rémi GUISIER, Franck HARDY,

DIRECTION SCIENTIFIQUE ET COORDINATION
Grégory CAZE

SAISIE DES DONNEES
Josselin DUFAY, Rémi GUISIER, Franck HARDY, Maria-Noëlle PEDEMAY

CONCEPTION DES CARTES
Josselin DUFAY, Rémi GUISIER

Remerciements

Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à :

- la Communauté d'agglomération du Pays basque, notamment Grégory LE MOIGNO et Maïté GONZALEZ pour le soutien et le suivi de ce programme ;
- le Département des Pyrénées-Atlantiques, notamment François ESNAULT, pour le soutien et le suivi de ce programme ;
- l'ensemble des personnes et structures ayant contribué à l'inventaire par le signalement d'observations (liste complète à venir dans le rapport final).

Référencement bibliographique

GUISIER R. & DUFAY J., 2020. *Inventaire et spatialisation des enjeux de biodiversité végétal du rétro-littoral basque – Note d'activités 2020.* Audenge : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 36 p.

Crédits photos couverture

De gauche à droite : *Hymenophyllum tunbrigense* (CBNSA – J. Dufay), Fond de vallon frais, Halsou (CBNSA – J. Dufay), *Achillea ptarmica* subsp. *ptarmica* (CBNSA – R. Guisier), Prairie mésophile de fauche, Ustaritz (CBNSA – R. Guisier)

Partenaires financiers

Ce programme pluriannuel est financé par la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB), le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Région et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Partenaires financiers du syndicat mixte du CBNSA :

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ETUDE 3
I PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE 4
I.1 Présentation du « rétro-littoral basque » 4
I.2 Grands types de milieux rencontrés 4
I.3 Menaces et évolution des milieux 5
II OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ETUDE 8
II.1 Axes de travail 8
II.1.1 Inventaire de la flore 8
II.1.2 Identification et inventaire des sites à enjeux 9
II.1.3 Hiérarchisation et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale 9
II.1.4 Porter à connaissance sur les enjeux 12
II.1.5 Animation et valorisation 12
III BILAN DES TRAVAUX MENÉS EN 2020 14
III.1 Plan de prospections 2020 et résultats généraux 14
II.2 Bilan sur les espèces remarquables 16
II.2.1 Les espèces protégées 16
II.2.2 Autres espèces 18
III.3 Sites à enjeux 28
III.4 Animations du réseau naturaliste 30
ANNEXES 31

INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2018, le CBN Sud-Atlantique a terminé le premier inventaire systématique de la flore vasculaire du département des Pyrénées-Atlantiques (le massif pyrénéen ayant été couvert par le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) permettant de constituer un socle global de connaissances sur l'ensemble du département. A l'issue de ces inventaires menés dans tous les départements aquitains, le CBNSA a engagé en 2019 la mise en œuvre d'une nouvelle période quinquennale, cadrée par une stratégie scientifique visant notamment l'inventaire permanent de la flore et l'approfondissement des connaissances sur les territoires à enjeux.

Le littoral des Pyrénées-Atlantiques, qui constitue un foyer de biodiversité végétale et d'endémisme majeur à l'échelle nationale, avait déjà justifié la mise en œuvre, dès 2007 et à l'initiative du Conseil départemental, d'un **Observatoire de la flore du littoral** par le CBN Sud-Atlantique. D'importants travaux ont été menés en 2017-2018 permettant de dresser un état précis des connaissances sur cette étroite bande côtière (d'une centaine de mètres de largeur) avec notamment l'identification et la spatialisation des « sites à enjeux » nécessitant des actions spécifiques de préservation.

Dans le prolongement des travaux menés sur le littoral basque, et en cohérence avec la nouvelle stratégie scientifique du CBNSA, le secteur « rétro-littoral » du Pays basque a été identifié comme un territoire à enjeux justifiant l'engagement d'une démarche similaire.

Ce document présente les résultats d'inventaires menés durant l'année 2020. Il fait suite à celui de 2019.

Paysage du rétro-littoral, vue sur le XoldokoGaina depuis le Manddale à Urrugne (photo J. Dufay – CBNSA)

I PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

I.1 Présentation du « rétro-littoral basque »

Pour rappel, le territoire étudié dans le cadre de ce programme est **le rétro-littoral basque.** Ce territoire géographiquement aussi appelé « arrière-pays » ou « hinterland » désigne les terres situées en arrière du trait de côte entre Hendaye et Boucau.

Le territoire d'étude (figure 1) correspond à une bande de 15 à 20 km à partir de la côte, couvrant une superficie totale de **476 km²** et englobant les **26 communes** suivantes : Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussary, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriatou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Halsou, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz, Sare, St-Pée-sur-Nivelle, St-Pierre-d'Irube, Urrugne, Ustaritz et Villefranque.

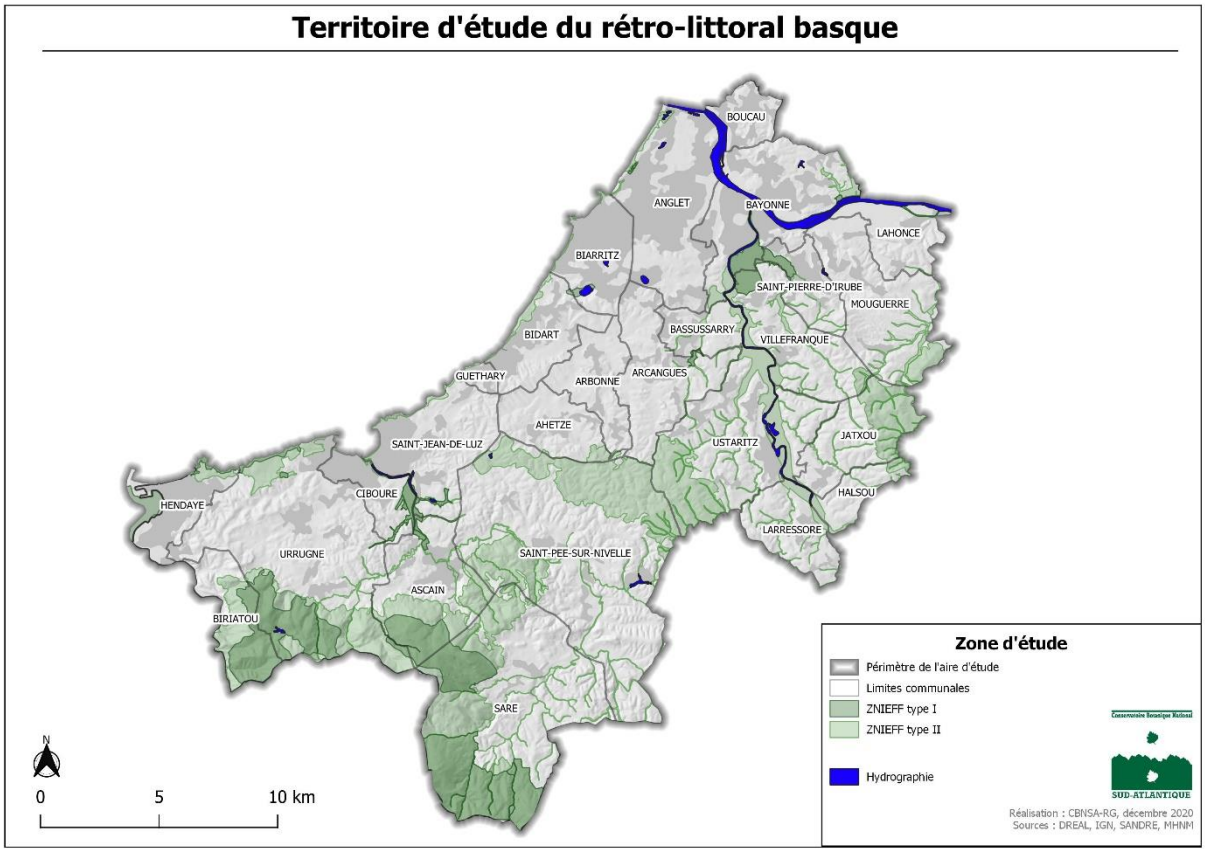

Figure 1 : Zone d'étude du programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du rétro-littoral basque

I.2 Grands types de milieux rencontrés

La précédente note d'activités relative aux travaux engagés en 2019, avait donné un premier aperçu des différents milieux observés sur le rétro-littoral basque. L'objectif était de présenter les principaux éléments éco-paysagers du territoire. L'année 2020 a permis de détecter la présence de quelques végétations patrimoniales supplémentaires comme les aulnaies marécageuses, cariçaies, roselières, herbiers aquatiques et mégaphorbiaies oligohalines. Le document de 2020 n'a pas pour vocation d'énumérer à nouveau ces végétations, laissant leur présentation et synthèse détaillées pour la note finale en 2021.

I.3 Menaces et évolution des milieux

Les écosystèmes du rétro-littoral basque sont soumis aujourd'hui à de très fortes pressions. Elles se déclinent en trois menaces principales :

- **L'urbanisation**, très prononcée en retrait de la côte, a fortement impacté les milieux naturels. Ces dégradations, généralement anciennes sur le littoral, sont au contraire assez récentes sur l'arrière-pays depuis les années 1980. La comparaison avec les anciennes vues aériennes de 1954 permet d'illustrer ce changement important du paysage. La commune d'Arbonne constitue un des nombreux exemples de l'expansion de l'urbanisation (figure 2). On s'aperçoit qu'en un peu plus de 60 ans les superficies des quartiers d'habitations ont fortement augmenté aux dépens d'un paysage composés de petits parcellaires de prairies et de cultures, ainsi que de bois et de landes. Les continuités écologiques ont également été impactées par ces changements conséquents. Les sites préservés constituent désormais des foyers de biodiversités isolés, souvent déconnectés les uns des autres, et qu'il convient de préserver.

Figure 2 : Comparaison des photographies aériennes de 1954 (droite) avec celles d'aujourd'hui (gauche) du bourg d'Arbonne (source : Géoportail, « Remonter le temps »)

- **L'intensification des pratiques agricoles,** a également contribué à l'artificialisation et la dégradation des milieux naturels ou semi-naturels. La mise en culture détruit par exemple durablement le cortège floristique des prairies naturelles. Le drainage, le surpâturage, l'ensemencement ou la fertilisation excessive des parcelles, entrainent notamment des modifications des conditions écologiques et une eutrophisation des sols favorisant une banalisation de la flore par exemple. L'abandon de certaines pratiques peut aussi avoir un impact négatif, comme l'arrêt de la fauche ou l'abandon du pastoralisme de certaines pelouses, qui évoluent rapidement vers des landes ou des fourrés. L'écobuage non contrôlé et trop fréquent peut également provoquer des dégradations des habitats sur les massifs.

Prairie dégradée et eutrophisée (à gauche), zone humide surpiétinée (à droite) (photos N. Meslage et R.Guisier – CBNSA)

- **Les espèces exotiques envahissantes (EEE)** sont très présentes sur la plaine du rétro-littoral. Souvent bien installées dans les milieux anthropisés, perturbés et remaniés, ces EEE colonisent également les milieux naturels. La prolifération de ces végétaux touche autant la strate arbustive que la strate herbacée. On note des invasions principalement dans les boisements, les fourrés, les prairies mésophiles et les berges des cours d'eau. La proportion de milieux naturels fortement impactés par ces espèces semble néanmoins moins importante que sur le littoral. Par ailleurs, certaines espèces exotiques émergentes ne sont actuellement connues que du Pays basque. Les inventaires de 2020 ont notamment permis de découvrir et de préciser la répartition de certaines d'entre elles.

Aperçu d'un des nombreux foyers de *Cortaderia selloana* de la zone d'étude (photos R.Guisier – CBNSA)

Notons que plus particulièrement sur les massifs de Sare, la Rhune et Xoldokogaina, la **surfréquentation** et les **plantations forestières** constituent deux menaces supplémentaires. **L'érosion et le piétinement** s'intensifient aux abords des sentiers les plus fréquentés. Les plantations de Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), Mélèze (*Larix decidua*) ou autres, sont souvent désastreuses pour la richesse floristique, à l'exception de certaines parcelles où des landes subsistent.

Plantation de *Quercus rubra* sur la commune de Sare (photo N. Meslage – CBNSA) et chemin non balisé sur les versants du Xoldokagaina (R. Guisier – CBNSA)

II OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET ORGANISATION DE L'ETUDE

Pour rappel, ce programme est mis **en œuvre sur 3 ans**, **de 2019 à 2022**, permettant d'encadrer ainsi 3 années pleines de végétation. Ce document présente le résultat des inventaires menés en 2020.

II.1 Axes de travail

Les objectifs opérationnels se structurent autour de quatre axes :

- **Inventorier la flore sauvage** sur la base d'une importante campagne de prospections permettant une forte pression d'observations sur la flore sauvage dans son ensemble et sur les espèces et sites à enjeux en particulier ;
- **Hiérarchiser et spatialiser les enjeux de biodiversité** à travers la cartographie des populations d'espèces patrimoniales (protégées, menacées…) et la délimitation précise des « sites à enjeux » définis comme des sites concentrant des enjeux de biodiversité végétale et nécessitant des actions de préservation spécifiques.
- **Porter à connaissance les enjeux** de façon à en permettre la prise en compte par les acteurs de l'aménagement du territoire et les gestionnaires d'espaces naturels.
- **Animer, valoriser** les travaux réalisés dans le cadre de ce programme.

II.1.1 Inventaire de la flore

Cet axe vise prioritairement la **réalisation de prospections de terrain**, avec deux objectifs principaux :

- **l'inventaire de la flore** avec un effort particulier accordé à la détection des **espèces à enjeux** (espèces patrimoniales, protégées, menacées, déterminantes, exotiques envahissantes, etc.) ;
- **la délimitation sur le terrain des périmètres des sites à enjeux.**

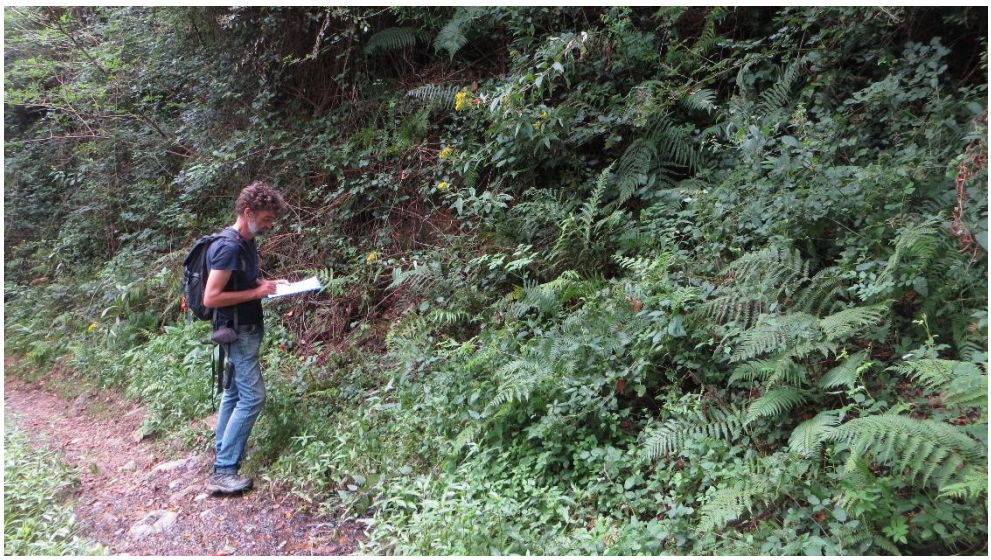

Prospection de terrain (photo N. Meslage – CBNSA)

Ponctuellement, des relevés de végétations (relevés phytosociologiques) ont été réalisés à l'occasion des prospections de terrain, en particulier sur les sites à enjeux et les stations d'espèces patrimoniales afin d'en préciser l'écologie.

Un **plan d'échantillonnage par commune** a été défini, permettant d'inventorier une liste prédéfinie de communes chaque année. La pression d'observation visée est de 0,5 jour par km² en moyenne. Cet objectif est réparti en tenant compte notamment de la richesse potentielle des mailles (les zones naturelles font ainsi l'objet d'une pression d'observation plus forte que les zones artificialisées telles que les zones urbaines).

En accord avec le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, les prospections de terrain sur le massif de la Rhune, et notamment les communes de Sare et Ascain qui constituent une exclave du territoire d'agrément du CBNPMP, ont été prises en charge dans leur globalité par le CBNSA du fait de la proximité géographique de son antenne située à Saint-Jean-de-Luz et de sa connaissance du site. Les données collectées sont partagées avec le CBNPMP.

Toutes les données collectées sont saisies dans la base de données de **l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine** (www.obv-na.fr) où elles font l'objet d'une normalisation et d'une validation scientifique. Ces données intègreront par la suite le **Système d'Information sur la Nature et les Paysages** (SINP, dont l'OBV constitue la plateforme régionale « flore, fonge, habitats ») et alimenteront l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

II.1.2 Identification et inventaire des sites à enjeux

Un « site à enjeux » est un secteur concentrant des enjeux de biodiversité végétale (flore et habitats naturels, voire fonge) et nécessitant des actions spécifiques de préservation ou de conservation. Il peut être d'un seul tenant ou divisé en plusieurs entités alors géographiquement rapprochées. Les végétations et espèces qui le composent font partie d'un même système écologiquement cohérent.

Le cumul d'enjeux sur un secteur donné met en évidence des secteurs possédant un fort intérêt écologique et pouvant à terme porter des projets concrets de conservation, de restauration ou de valorisation.

C'est donc bien le cumul d'enjeux (présence d'espèces à forte valeur patrimoniale, protégées et/ou d'habitats rares, menacés ou en bon état de conservation) qui guide en priorité l'identification d'un site à enjeux. Il ne s'agit donc pas de créer un site à enjeux à chaque donnée collectée d'espèce protégée ou patrimoniale isolée. Dans le cas du territoire du rétro-littoral basque, certains sites naturels et semi-naturels ont pu être identifiés « à enjeux » si le contexte paysager dans lequel ils s'inscrivaient étaient très artificialisés et même si le site abritait des enjeux modérés de patrimonialité.

Ainsi, les secteurs non inclus dans les sites à enjeux ne constituent pas pour autant des « sites sans enjeu ». Ces derniers peuvent par exemple accueillir des espèces protégées ou relever d'enjeux de biodiversité « ordinaire » ou porter d'autres fonctions de l'écosystèmes (zones tampons, refuge pour la faune, zones humides, corridors écologiques, etc.).

La délimitation des sites se base sur différents paramètres liés à des repères géographiques divers (limites parcellaires, écotones telles que lisières forestières, rupture de pente, chemins, etc.) et à des critères écologiquement homogènes ou en relation dynamique.

Le site porte souvent le nom des grands habitats naturels qui le constituent, précédé du toponyme (lieux-dits, cours d'eau, massifs, communes, etc.).

L'analyse vise donc à regrouper des entités homogènes d'un point de vue géographique et paysager et qui comportent une flore et des végétations présentant un enjeu de conservation. L'identification et la délimitation des sites à enjeux se basent toujours sur l'existence de prospections de terrain.

II.1.3 Hiérarchisation et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale

A l'issue des inventaires, **une évaluation des enjeux sur les espèces** est réalisée. Cette évaluation se base notamment sur les divers référentiels existants (listes d'espèces protégées, liste rouge nationale de la flore de France, liste rouge régionale d'Aquitaine, liste des espèces déterminantes ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine, etc.). Cette bioévaluation sera donnée à la fin du programme de façon à disposer de la liste floristique complète du territoire étudié.

Le Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) à Bayonne, espèce classée NT sur la liste rouge de d'Aquitaine, déterminante de ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine et protégée à l'échelle nationale (photo R.Guisier – CBNSA)

Une **bioévaluation et** une **hiérarchisation des sites à enjeux** sont également proposées. Elles sont réalisées sur la base de la définition de deux critères principaux : un **enjeu de patrimonialité** et un **niveau de vulnérabilité**.
L'enjeu de patrimonialité vise à donner la valeur écologique intrinsèque à la flore ou à l'habitat considéré. Différents critères sont alors étudiés : la rareté de l'espèce ou de l'habitat sur le territoire d'étude et dans la région Nouvelle-Aquitaine, leur représentation sur le site (effectifs, surfaces, etc.), leur endémicité, les différents statuts (réglementaires et autres).

Le niveau de vulnérabilité vise à donner le degré de menace auquel est soumise la biodiversité végétale du site. Il est apprécié au regard de différents paramètres : liste rouge des espèces menacées d'Aquitaine ou de France, présence de menaces et dégradations effectives ou potentielles constatées sur le site, etc.

La hiérarchisation de ces critères est donnée ci-dessous. Les différents niveaux peuvent ponctuellement être révisés « à la hausse » ou « à la baisse » au besoin sur la base des connaissances acquises sur le site et du contexte connu à l'échelle du territoire d'étude et au-delà.

Enjeux de patrimonialité

Enjeu exceptionnel : site abritant plusieurs espèces et végétations très rares à rares et/ou protégées et/ou (sub-)endémiques du territoire d'étude. Le site a une part de responsabilité forte pour leur conservation locale.

Enjeu fort : site abritant plusieurs espèces et végétations rares et/ou protégées et/ou (sub-)endémiques du territoire d'étude. Le site a une part de responsabilité moyenne pour leur conservation locale.

Enjeu assez fort : site abritant une ou plusieurs espèces et végétations assez rares à rares et/ou protégées et/ou endémiques du territoire d'étude. Le site a une part de responsabilité faible pour leur conservation locale.

Enjeu modéré : site abritant une ou plusieurs espèces patrimoniales et/ou protégées, et/ou composé de végétations assez rares à assez communes mais participant à la naturalité du secteur étudié.

Niveaux de vulnérabilité

Fort : Présence d'une ou plusieurs espèces et/ou végétations *menacées* sur le territoire d'étude, présence de menaces et dégradations effectives sur le site impactant fortement la biodiversité végétale patrimoniale du site. *Risque avéré* de disparition à court terme. Le site s'inscrit dans un environnement dégradé, artificialisé, urbain ou péri-urbain.

Moyen : Présence d'une ou plusieurs espèces et/ou végétations *menacées* sur le territoire d'étude, présence de menaces et dégradations effectives impactant modérément la biodiversité végétale patrimoniale du site. *Risque potentiel* de disparition à court terme. Le site s'inscrit dans un environnement peu dégradé, semi-naturel ou péri-urbain.

Faible : absence de menaces effectives sur le site. Présence de menaces potentielles. Faible risque de disparition à court terme. Le site s'inscrit dans un environnement naturel ou semi-naturel peu fréquenté, loin de toute pression urbaine.

Exemple d'un site à enjeu de patrimonialité exceptionnel : le massif de l'Atxuria à Sare (photo N. Meslage – CBNSA)

Exemple d'un site à enjeu de patrimonialité modérée mais relevant d'un niveau de vulnérabilité fort : le ruisseau de l'Aritxague à Bayonne (photo R.Guisier – CBNSA)

II.1.4 Porter à connaissance sur les enjeux

Cet axe vise le **porter à connaissance sur les enjeux de biodiversité** identifiés dans la perspective de leur prise en compte dans les politiques publiques de protection de la nature et d'aménagement du territoire ainsi que par les gestionnaires d'espaces naturels.

La spatialisation des enjeux sera ainsi restituée pour **chaque commune** sous la forme d'atlas cartographique associé à des fiches sites, afin de permettre un **porter à connaissance** sur les « **sites à enjeux** » dans les territoires, et en particulier de nourrir :

- la stratégie de création d'aires protégées par les autorités publiques (DREAL, CD64, CAPB, PNR Montagne basque…) ;
- la stratégie foncière du Département au titre de sa politique ENS ;
- les schémas d'aménagement et de planification des territoires de la CAPB et des communes (PLUi, PLU, TVB, etc.) ;
- la stratégie de conservation du Conservatoire d'Espaces Naturels.

Une collaboration sera engagée avec le CEN sur cet axe afin notamment de favoriser la préservation et la gestion des sites à enjeux identifiés et prendre en compte les enjeux faunistiques connus. Le service conservation du CBN interviendra également sur ce volet : récoltes conservatoires de semences pour conservation ex situ en laboratoire, suivi de stations d'espèces à forts enjeux, accompagnement du porter à connaissance, etc.

II.1.5 Animation et valorisation

Cet axe vise :

- l'**animation du réseau naturaliste** local à travers l'organisation de sorties botaniques, la réalisation de conférences, la participation à des évènements divers ; des sorties ouvertes au grand public pourront aussi être assurées ;
- la **valorisation des travaux** dans une optique de sensibilisation de la population locale et des acteurs du territoires (élus, gestionnaires, usagers…) à travers la diffusion des productions, la réalisation de supports de communication vulgarisés, etc.

Session SBCO Littoral basque 2019 (photo N. Meslage – CBNSA)

III BILAN DES TRAVAUX MENÉS EN 2020

III.1 Plan de prospections 2020 et résultats généraux

L'année 2020 constitue la deuxième année de ce programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux du rétro-littoral basque. **Au cours de la première année d'inventaire en 2019, 26 136 données avaient été collectées sur les 5 communes inventoriées**.

En 2020, 10 nouvelles communes ont été prospectées (figure 3) : Arcangues, Arbonne, Bayonne, Boucau, Biriatou, Halsou, Hendaye, Lahonce, Urrugne et Ustaritz. Des prospections complémentaires aux inventaires de 2019 ont été réalisées en début de saison sur les communes de Sare, Villefranque, Bassussary et Mouguerre. Ponctuellement, des observations ont pu être effectuées sur d'autres communes de la zone d'étude au cours des déplacements des agents.

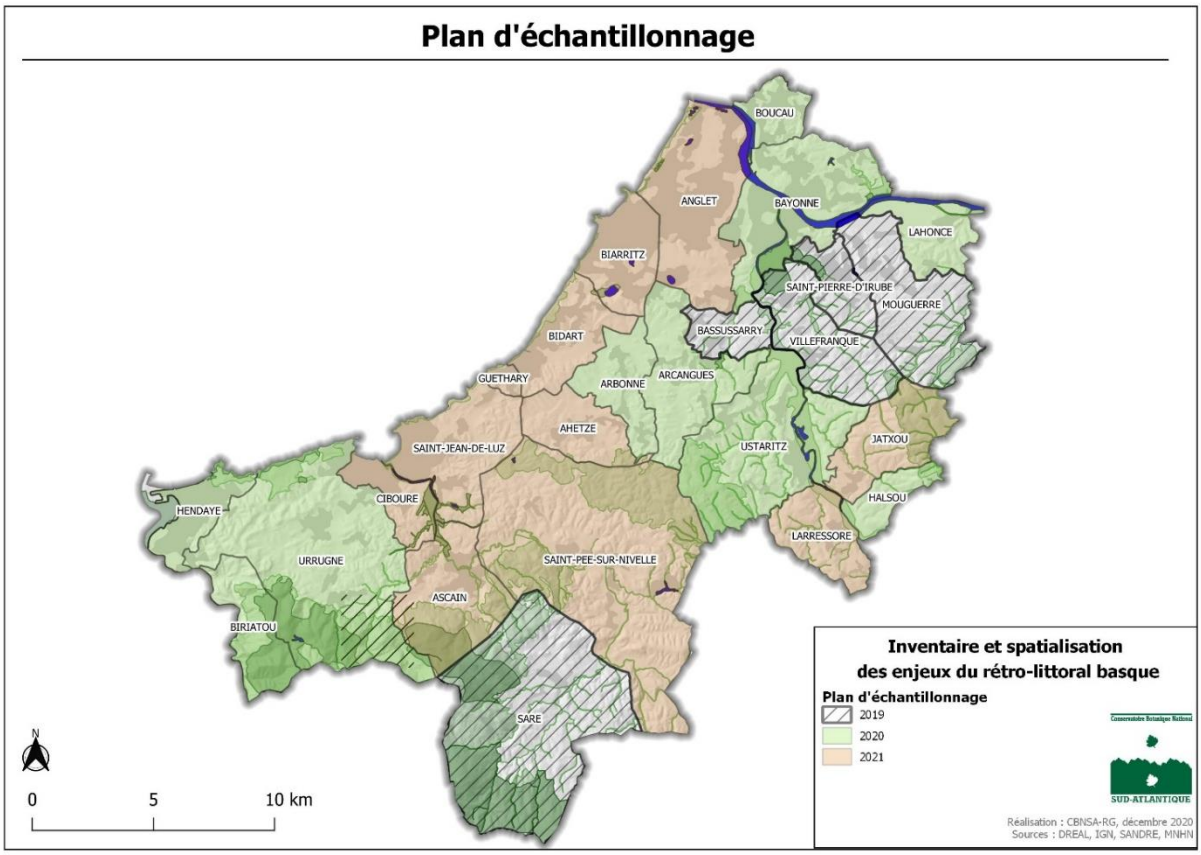

Figure 3 : Plan d'échantillonnage 2019-2021 du CBNSA sur le rétro-littoral basque

Compte tenu du confinement de mars-avril 2020 lié à la crise sanitaire du COVID-19, la flore pré-vernale (du mois de mars et début avril) n'a pas pu être prospectée. Les inventaires de terrain ont donc débuté fin avril 2020, en ciblant prioritairement les secteurs de 2019 déficitaires et se sont étalés jusqu'à fin-octobre. Globalement, un effort de prospection plus important a eu lieu aux mois de mai, juin et juillet ; période de végétation la plus favorable à la détection d'une grande partie des espèces à enjeux du secteur. Au total, **85 jours de terrain répartis entre trois botanistes du CBNSA (Josselin DUFAY, Rémi GUISIER, Franck HARDY) ont été effectués en 2020**. Malgré le contretemps du début de saison lié au confinement, les inventaires menés en 2020 ont permis de prospecter entièrement toutes les communes ciblées et les éventuels compléments à prévoir sur certaines communes en 2021 restent très marginaux.

L'année 2020 a permis de récolter **35 690 nouvelles données**, saisies, intégrées et consultables sur l'OBV-NA.

Les cartes présentées dans les pages suivantes (figure 4 et 5) permettent de visualiser la pression d'observation, ainsi que la richesse taxonomique sur l'ensemble des communes ayant été prospectées en 2020.

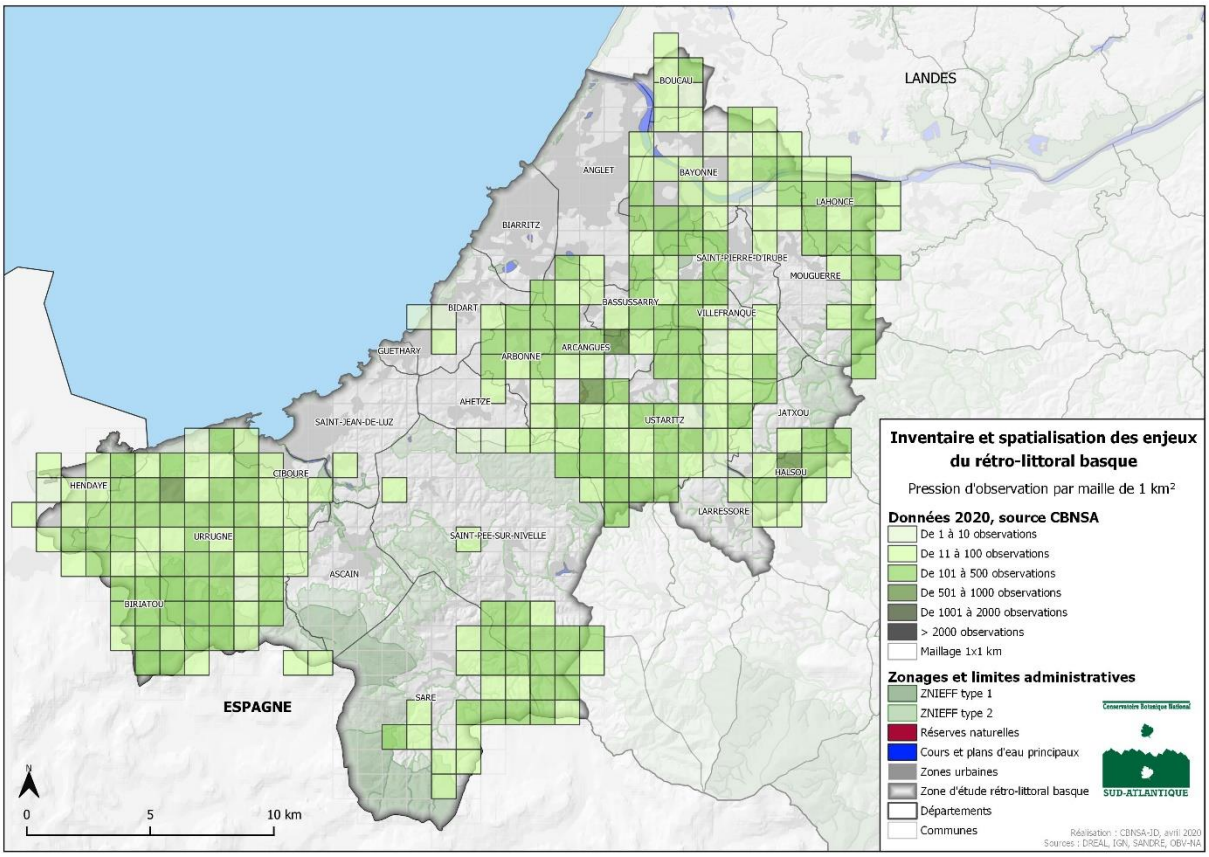

Figure 4 : Pression d'observation par maille de 1km² prospectée en 2020 par le CBNSA sur le rétro-littoral basque

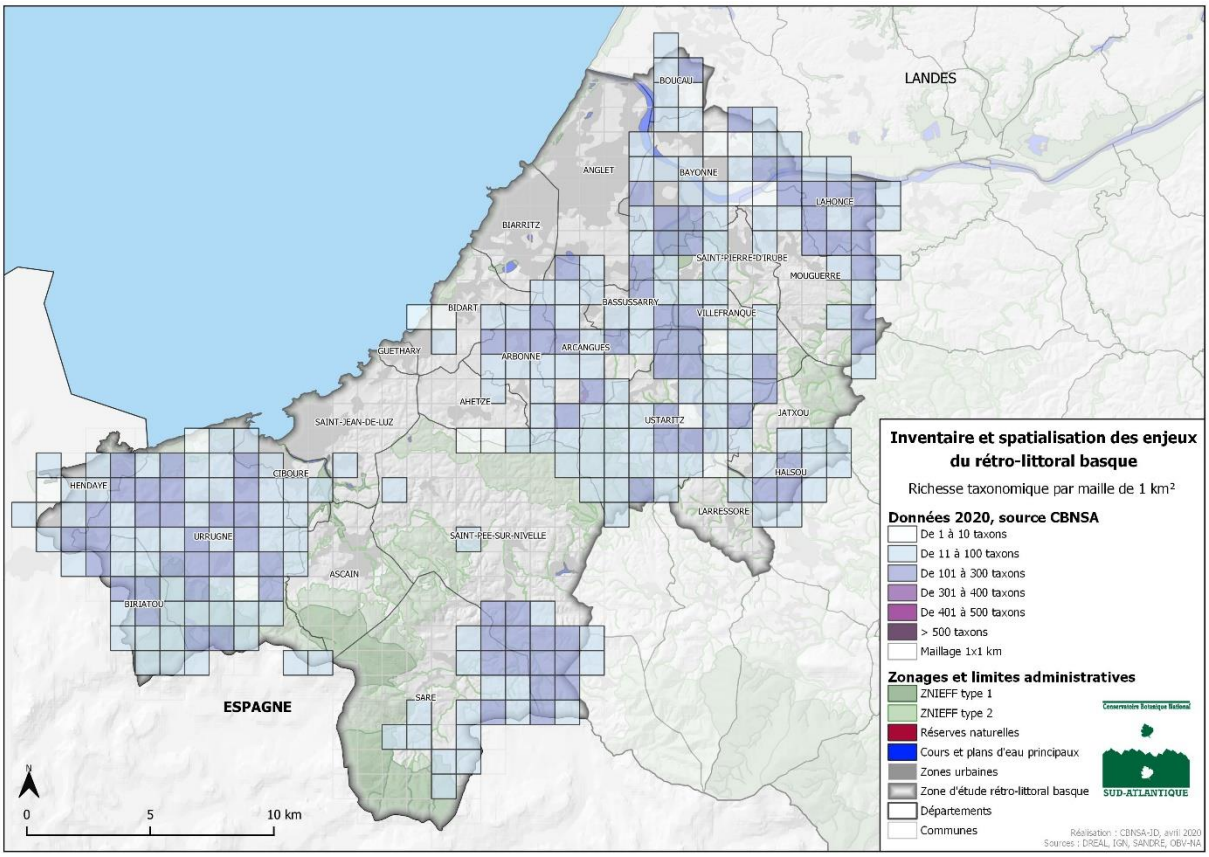

Figure 5 : Richesse taxonomique par maille de 1km² prospectée en 2020 par le CBNSA sur le rétro-littoral basque

Ces figures montrent que comme en 2019 les secteurs de forte naturalité ont été prospectés prioritairement. Ainsi, les zones très urbanisées (centre-ville de Bayonne notamment) ont été assez peu inventoriées. Sur la commune d'Arcangues, tout l'ensemble privé du domaine de Sainte-Barbe n'a pas pu être prospecté, des démarches seront entreprises en 2021 pour contacter le propriétaire afin d'accéder à ce secteur présentant potentiellement des enjeux floristiques.

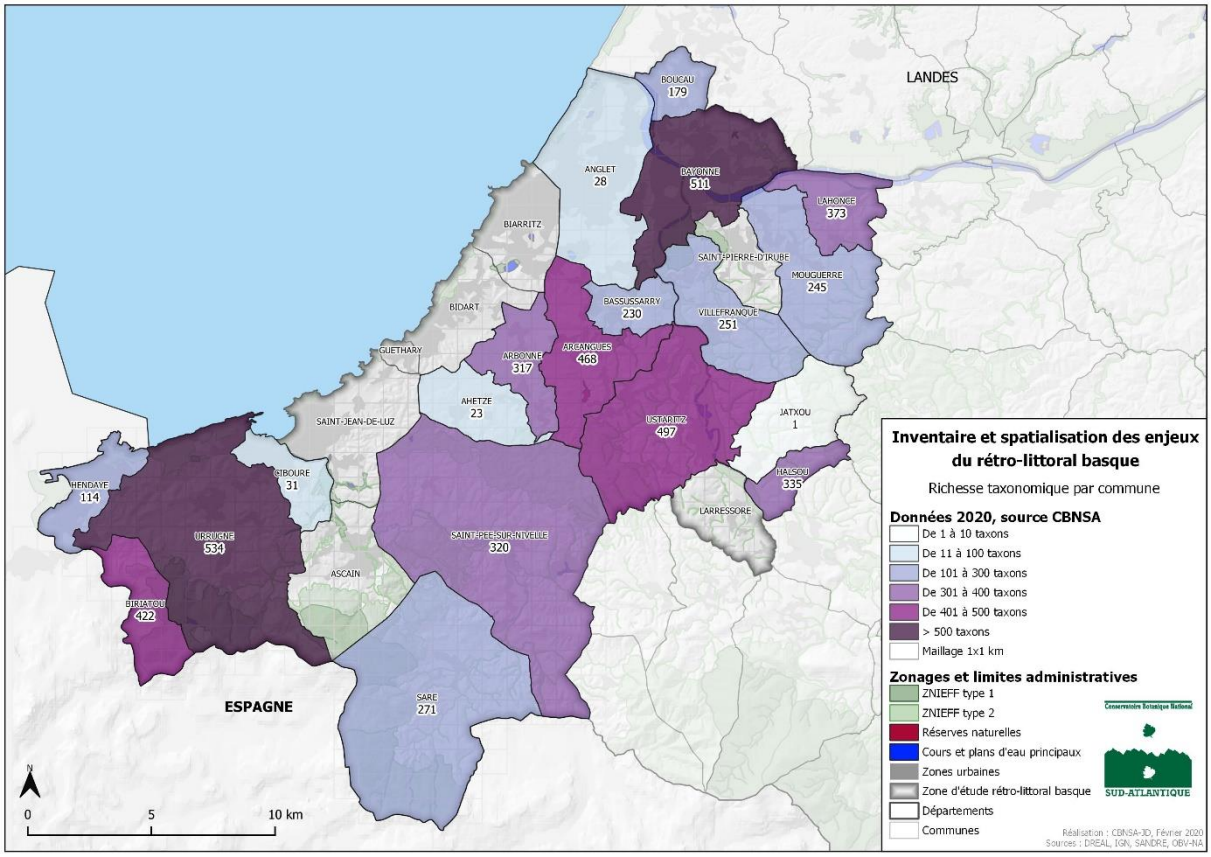

Figure 6 : Richesse taxonomique par commune issue des prospections de 2020 réalisées par le CBNSA sur le rétro-littoral basque

Les inventaires menés en 2020, bien qu'ayant pour objectif de repérer prioritairement les espèces et zones à enjeux, ont toutefois permis de contacter un grand nombre de taxons sur chacune des communes. En moyenne, 375 taxons ont été notés sur les 10 communes ciblées en 2020, mais une nette différence s'observe suivant la taille et la naturalité des communes. Ainsi, les communes de grandes surfaces et à plus forte naturalité telles qu'Urrugne ou Ustaritz ont une richesse taxonomique bien plus élevées (aux alentours des 500 taxons) contrairement à des communes de très faibles surfaces et très urbanisées comme Hendaye ou Boucau où seulement 100 à 200 taxons ont été notés. Rappelons toutefois qu'il ne s'agit que des données récoltées en 2020 et que l'objet de cette étude n'étant pas d'inventorier l'ensemble de la flore des communes, certains milieux tels que les friches, pelouses urbaines, zone littorale, etc., ont été peu ou pas prospectés. Ainsi, ces résultats ne reflètent pas la richesse taxonomique réelle de ces communes.

II.2 Bilan sur les espèces remarquables

II.2.1 Les espèces protégées

Au cours de l'année 2020, 911 taxons de plantes, bryophytes, lichens et champignons ont été observés, dont **26 espèces protégées** qui sont listées dans le tableau ci-dessous. Leurs statuts de protection se déclinent de la façon suivante :

- **12 protégées au niveau national,**
- **8 protégées au niveau régional,**
- **6 protégées au niveau départemental.**

Tableau 1 : Liste des espèces protégées observées en 2020 sur le rétro-littoral basque
PN : protection nationale ; **PR :** protection régionale ; **P64** : protection départementale en Pyrénées-Atlantiques

Statut	Taxon	Nombre d'observations 2020
PN	*Angelica heterocarpa* J.Lloyd, 1859	**9**
PN	*Daboecia cantabrica* (Huds.) K.Koch, 1872	**22**
PN	*Drosera rotundifolia* L., 1753	**14**
PN	*Dryopteris aemula* (Aiton) Kuntze, 1891	**1**
PN	*Erica lusitanica* Rudolphi, 1800	**2**
PN	*Glandora prostrata* subsp. *prostrata* (Loisel.) D.C.Thomas, 2008	**169**
PN	*Hymenophyllum tunbrigense* (L.) Sm., 1793	**2**
PN	*Ranunculus ophioglossifolius* Vill., 1789	**5**
PN	*Senecio bayonnensis* Boiss., 1856	**371**
PN	*Serapias parviflora* Parl., 1837	**1**
PN	*Soldanella villosa* Darracq, 1850	**8**
PN	*Vandenboschia speciosa* (Willd.) Kunkel, 1966	**2**
PR	*Agrimonia procera* Wallr., 1840	**6**
PR	*Bartsia trixago* L., 1753	**5**
PR	*Callitriche brutia* Petagna, 1787	**2**
PR	*Lotus angustissimus* L., 1753	**9**
PR	*Lotus hispidus* Desf. ex DC., 1805	**43**
PR	*Narthecium ossifragum* (L.) Huds., 1762	**10**
PR	*Serapias cordigera* L., 1763	**8**
PR	*Zannichellia palustris* L., 1753	**3**
P64	*Carex tomentosa* L., 1767	**1**
P64	*Daphne cneorum* L., 1753	**1**
P64	*Eryngium maritimum* L., 1753	**1**
P64	*Linum strictum* L., 1753	**4**
P64	*Polypogon monspeliensis* (L.) Desf., 1798	**2**
P64	*Tripolium pannonicum* (Jacq.) Dobrocz., 1962	**20**

Les espèces protégées les plus contactées en 2020 sont le Grémil prostré (*Glandora prostrata* subsp. *prostrata*) et le Séneçon de Bayonne (*Senecio bayonnensis*). La Bruyère de Saint-Daboec, a été assez peu observée en 2020 mais cela s'explique par le fait que l'espèce se cantonne, sur le rétro-littoral basque, au sud du territoire sur les zones les plus collinéennes (massifs du Xoldokogaina, de la Rhune, Ibanteli et Atxuria), secteurs majoritairement présents sur la commune de Sare prospectée en 2019. Le massif du Xoldokogaina et du Manddale, sur Biriatou et Urrugne, concentrent une grande partie des observations de 2020 de ces trois espèces sub-endémiques, à fort enjeu de conservation. Sur le massif du Xoldokogaina, une nouvelle station de la Bruyère du Portugal (*Erica lusitanica*) a également été recensée.

Tout comme en 2019, les espèces protégées à fort enjeu de conservation et inféodées aux vallons et ravins basques comme le Dryoptéris à odeur de foin (*Dryopteris aemula*), l'Hymenophyllum de Tunbridge (*Hymenophyllum tunbrigense*), la Soldanelle velue (*Soldanella villosa*) et le Trichomanès remarquable (*Vandenboschia speciosa*), ont de nouveau été observées en 2020 et de nouvelles stations ont été découvertes sur le territoire. Il en est de même pour les espèces de bas-marais tourbeux telles que la Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) et le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*).

L'année 2020 est également marquée par l'observation de nouvelles espèces protégées, parmi lesquelles la Daphne camélée (*Daphne cneorum*) découverte sur la commune de Biriatou. Connue seulement en vallée d'Aspe et d'Ossau dans les Pyrénées-Altantiques, il s'agit de la première observation récente de l'espèce sur la partie occidentale du département et à plus faible altitude. De même, la Laîche tomenteuse (*Carex tomentosa*), a été découverte sur une prairie de fauche de Villefranque, constituant ainsi la deuxième station du département connue à ce jour. Notons également la découverte de nouvelles stations

d'Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa*) sur les berges de la Nive, de Sérapias à petites fleurs (*Serapias parviflora*) à Bayonne ou encore de Renoncule à feuille d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) à Bayonne et Lahonce.

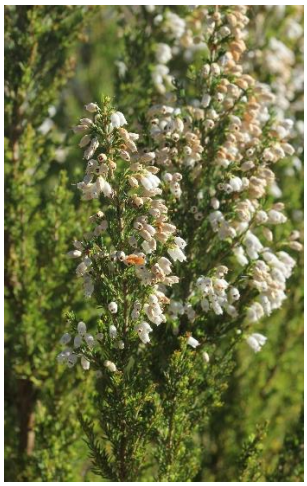

Aperçu de quelques espèces protégées observées sur les secteurs étudiés en 2020, de gauche à droite et de bas en haut : *Erica lusitanica* (photos R. Guisier – CBNSA), *Hymmenophyllum tunbrigense, Daphhne cneorum, Carex tomentosa* (photos J. Dufay – CBNSA)

II.2.2 Autres espèces

En outre, **116 espèces déterminantes de ZNIEFF** en Aquitaine ont été inventoriées. Le tableau 2 les rassemble.

Tableau 2 : Liste des espèces déterminantes de ZNIEFF observées en 2020 sur le rétro-littoral basque
Déterminant de ZNIEFF : NA : Déterminant en Nouvelle-Aquitaine **; 64 :** Déterminant en Pyrénées-Atlantiques
Liste rouge d'Aquitaine : LC : préoccupation mineure, **NT :** quasi menacée, **VU :** Vulnérable, **EN :** En danger, **DD** : Non évaluée

Taxons	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge Aquitaine	Nombre d'observations 2020
Achillea ptarmica subsp. *ptarmica* L., 1753	NA	NT	1
Aconitum lycoctonum subsp. *neapolitanum* (Ten.) Nyman, 1878	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	25
Adiantum capillus-veneris L., 1753	D64	LC	10
Allium ericetorum Thore, 1803	NA	LC	24
Alopecurus geniculatus L., 1753	D64	NT	1

Taxons	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge Aquitaine	Nombre d'observations 2020
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	NA	NT	21
Anemone ranunculoides L., 1753	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	1
Angelica heterocarpa J.Lloyd, 1859	NA	NT	10
Antirrhinum majus L., 1753	NA	LC	1
Arbutus unedo L., 1753	D64	LC	6
Arenaria montana L., 1755	NA	LC	4
Bartsia trixago L., 1753	NA	NT	5
Betula pubescens Ehrh., 1791	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	1
Bothriochloa ischaemum (L.) Keng, 1936	D64	LC	1
Callitriche brutia Petagna, 1787	NA	DD	2
Cardamine raphanifolia Pourr., 1788	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	17
Carex binervis Sm., 1800	NA	LC	11
Carex echinata Murray, 1770	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	4
Carex extensa Gooden., 1794	NA	LC	9
Carex hostiana DC., 1813	NA	VU	44
Carex pulicaris L., 1753	NA Hors Massif Pyrénéen	NT	69
Carex punctata Gaudin, 1811	NA	LC	55
Carex strigosa Huds., 1778	NA	LC	40
Carex tomentosa L., 1767	D64	LC	1
Carex vesicaria L., 1753	D64	LC	9
Carex viridula Michx., 1803	NA	LC	4
Catabrosa aquatica (L.) P.Beauv., 1812	NA	LC	1
Cistus lasianthus subsp. *alyssoides* (Lam.) Demoly, 2006	NA	LC	1
Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	NA	LC	2
Crepis biennis L., 1753	NA	LC	12
Crithmum maritimum L., 1753	NA	LC	11
Cyanus segetum Hill, 1762	D64	VU	1
Cyperus flavescens L., 1753	NA	LC	9
Daboecia cantabrica (Huds.) K.Koch, 1872	NA	LC	22
Daphne cneorum L., 1753	NA	VU	1
Dianthus hyssopifolius L., 1755	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	1
Drosera rotundifolia L., 1753	NA	NT	14
Dryopteris aemula (Aiton) Kuntze, 1891	NA	EN	1
Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818	NA	LC	14
Eleocharis parvula (Roem. & Schult.) Link ex Bluff, Nees & Schauer, 1836	NA	VU	1
Epilobium obscurum Schreb., 1771	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	2
Erica lusitanica Rudolphi, 1800	NA	VU	2
Erythronium dens-canis L., 1753	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	2
Euphorbia angulata Jacq., 1789	NA	LC	2

Taxons	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge Aquitaine	Nombre d'observations 2020
Galium debile Desv., 1818	D64	LC	10
Gentiana pneumonanthe L., 1753	NA	NT	28
Glandora prostrata subsp. *prostrata* (Loisel.) D.C.Thomas, 2008	NA	NT	169
Groenlandia densa (L.) Fourr., 1869	NA	LC	1
Hypericum elodes L., 1759	D64	LC	11
Isolepis cernua (Vahl) Roem. & Schult., 1817	NA	LC	11
Isopyrum thalictroides L., 1753	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	2
Jacobaea aquatica (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	D64	DD	3
Juncus acutus L., 1753	NA	LC	1
Juncus foliosus Desf., 1798	NA	DD	4
Juncus subnodulosus Schrank, 1789	D64	LC	2
Lamium album L., 1753	D64	LC	1
Laserpitium prutenicum subsp. *dufourianum* (Rouy & E.G.Camus) Braun-Blanq., 1929	NA	LC	47
Lathyrus nudicaulis (Wilk.) Amo, 1861	NA	NT	13
Limbarda crithmoides (L.) Dumort., 1827	NA	LC	1
Linum strictum L., 1753	NA	LC	4
Linum trigynum L., 1753	NA	LC	3
Lobelia urens L., 1753	NA	LC	3
Lotus rectus L., 1753	NA	NT	1
Ludwigia palustris (L.) Elliott, 1817	D64	LC	7
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	7
Lythrum junceum Banks & Sol., 1794	NA	NT	1
Myrica gale L., 1753	NA	LC	4
Narcissus gigas (Haw.) Steud., 1841	NA	LC	10
*Narthecium ossifragum (*L.) Huds., 1762	NA	NT	10
Ophioglossum vulgatum L., 1753	NA	NT	1
Oreopteris limbosperma (Bellardi ex All.) Holub, 1969	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	42
Ornithopus compressus L., 1753	D64	LC	1
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907	D64	LC	2
Persicaria minor (Huds.) Opiz, 1852	NA	LC	3
Phyteuma spicatum L., 1753	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	18
Pilosella lactucella (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967	D64	LC	3
Pinguicula lusitanica L., 1753	NA	LC	2
Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	1
Potamogeton lucens L., 1753	NA	NT	3
Potamogeton perfoliatus L., 1753	NA	NT	1
Prunella hastifolia Brot., 1804	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	19
Pyrus cordata Desv., 1818	NA	LC	24
Quercus suber L., 1753	NA	LC	4
Ranunculus ophioglossifolius Vill., 1789	NA	LC	5
Rhynchospora alba (L.) Vahl, 1805	D64	NT	2

Taxons	Déterminant ZNIEFF	Liste rouge Aquitaine	Nombre d'observations 2020
Rosa sempervirens L., 1753	D64	LC	9
Sanguisorba officinalis L., 1753	NA	LC	5
Saxifraga hirsuta subsp. *hirsuta* L., 1759	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	3
*Schoenoplectus pungens (*Vahl) Palla, 1888	NA	LC	1
Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel.) Palla, 1888	NA	LC	1
Schoenoplectus triqueter (L.) Palla, 1888	NA	LC	1
Schoenus nigricans L., 1753	NA	LC	25
Scrophularia alpestris J.Gay ex Benth., 1846	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	16
Scutellaria minor Huds., 1762	D64	LC	36
Sedum hirsutum All., 1785	NA	LC	7
Senecio bayonnensis Boiss., 1856	NA	LC	371
Serapias cordigera L., 1763	NA	EN	8
Serapias parviflora Parl., 1837	NA	NT	1
Serapias vomeracea (Burm.f.) Briq., 1910	D64	LC	2
Sibthorpia europaea L., 1753	NA	LC	34
Silene gallica L., 1753	NA	LC	3
Simethis mattiazzii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984	NA	LC	18
Smilax aspera L., 1753	NA	LC	78
Soldanella villosa Darracq, 1850	NA	NT	8
Sorbus aria (L.) Crantz, 1763	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	2
Stachys alpina L., 1753	NA Hors Massif Pyrénéen	LC	6
Thelypteris palustris Schott, 1834	NA	LC	6
Tractema umbellata (Ramond) Speta, 1998	NA	LC	75
Trifolium patens Schreb., 1804	NA	LC	29
Trifolium squamosum L., 1759	D64	LC	10
Ulmus glabra Huds., 1762	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	1
Vaccinium myrtillus L., 1753	D64 Hors Massif Pyrénéen	LC	2
Valeriana dioica L., 1753	D64	LC	17
Vandenboschia speciosa (Willd.) Kunkel, 1966	NA	NT	2
Vicia bithynica (L.) L., 1759	D64	LC	1
Viola lactea Sm., 1798	NA	LC	4

Aperçu de quelques espèces déterminantes de ZNIEFF observées sur les secteurs étudiés en 2020, de gauche à droite : *Achillea ptarmica subsp. ptarmica* (photos R. Guisier – CBNSA)*, Linum strictum, Trifolium patens, Juncus subnodulosus* (photos N.Meslage – CBNSA)

Plusieurs autres espèces patrimoniales, non protégées et non déterminantes de ZNIEFF, ont pu également être observées comme par exemple *Persicaria amphibia* (rare en Pyrénées-Atlantiques), *Centaurea calcitrapa* (NT en Aquitaine), *Apium graveolens* et *Triglochin maritima*, tous deux rares dans le sud de la région.

Aperçu de deux espèces patrimoniales observées sur les secteurs étudiés en 2020, de gauche à droite : *Triglochin maritima* à Bidart (N.Meslage – CBNSA*), Persicaria amphibia* à Arcangues (photos R. Guisier – CBNSA)

La carte ci-dessous (figure 7) montre la répartition et le nombre (par maille de 1km²) d'espèces protégées, menacées et/ou déterminantes ZNIEFF observées en 2020. On observe un léger contraste entre les communes du sud et du nord. Les massifs du Xoldokogaina et du Manddale ressortent de manière évidente avec une concentration d'espèces à enjeux. Sur les communes du nord du territoire les enjeux floristiques sont plus diffus, mais de nombreuses mailles se distinguent en concentrant plus de 5 taxons d'intérêt patrimonial. Halsou, commune de petite taille, se distingue : quasiment toutes les mailles de 1km² comportent plus de 5 espèces protégées, menacées ou déterminantes de ZNIEFF.

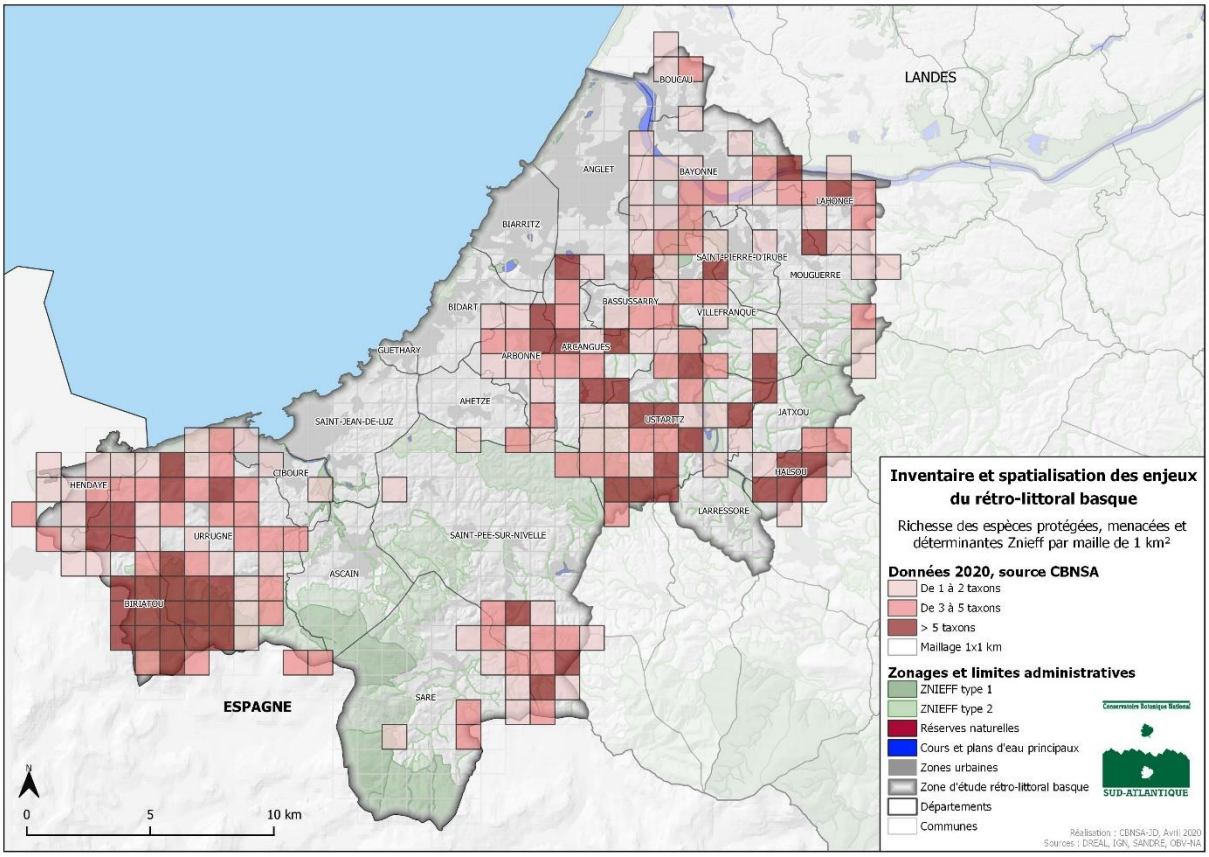

Figure 7 : Répartition des espèces protégées et déterminantes ZNIEFF observées par le CBNSA en 2020 par maille de 1km²

Les cartes ci-dessous témoignent de l'effort de prospection engagé en 2020. Par exemple, sur la commune d'Halsou (figure 8) ou les communes de Biriatou et Urrugne (figure 9), il apparait une augmentation significative des connaissances sur la répartition des espèces patrimoniales et la découverte de nombreuses nouvelles stations.

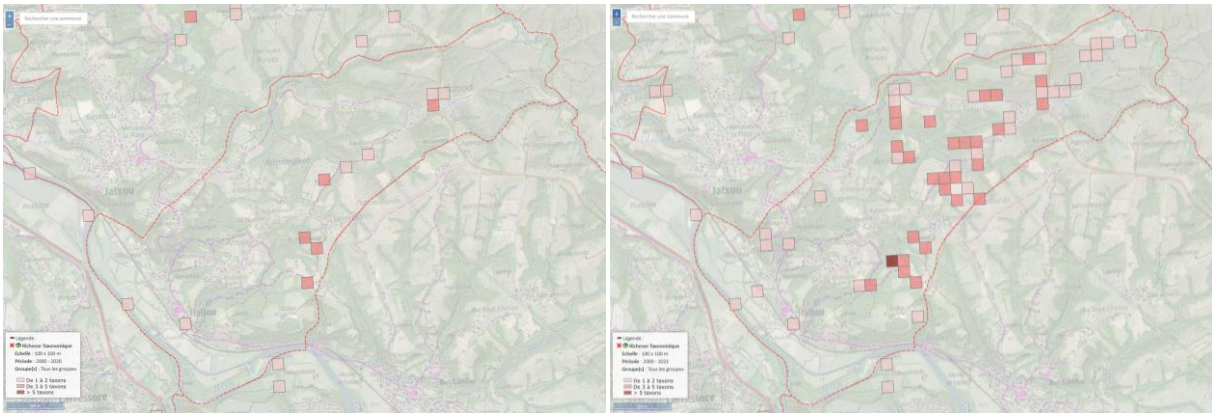

Figure 8 : Répartition des espèces protégées, menacées et déterminantes ZNIEFF sur la commune d'Halsou par maille de 100m x 100m. A gauche : données avant 2020 ; à droite : données acquises suite aux inventaires de 2020. (Source : OBV-NA, Données récentes >2000, toutes sources confondues)

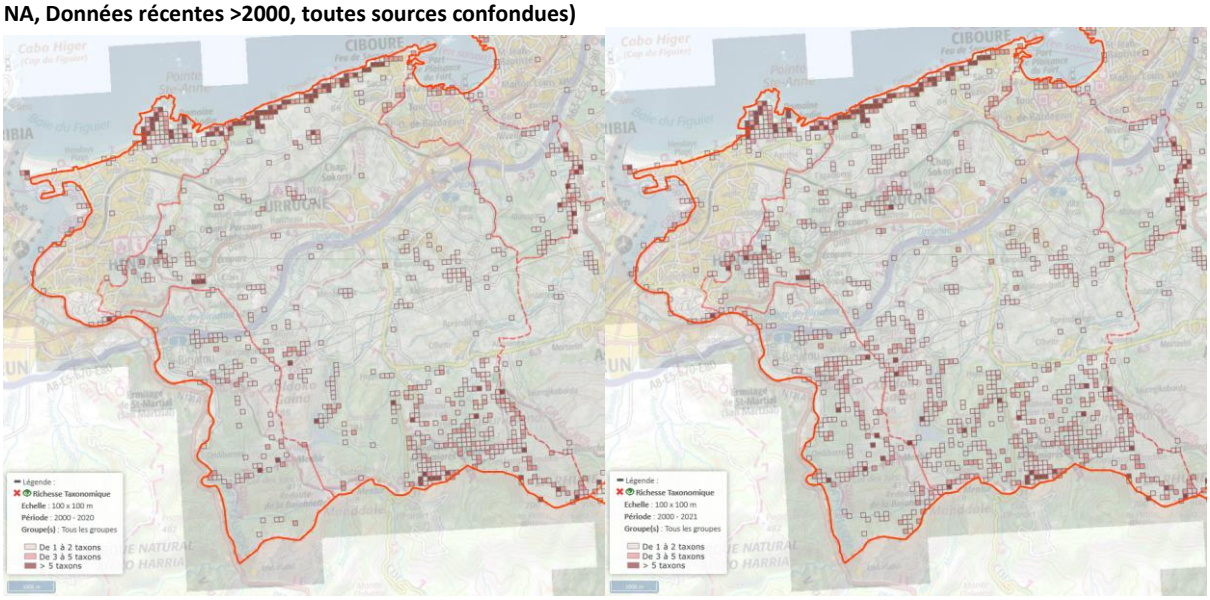

Figure 9 : Répartition des espèces protégées, menacées et déterminantes ZNIEFF sur les communes d'Hendaye, Biriatou et Urrugne, par maille de 100m x 100m. A gauche : données avant 2020 ; à droite : données acquises suite aux inventaires de 2020. (Source : OBV-NA, Données récentes >2000, toutes sources confondues)

Les prospections ont également permis de détecter et de préciser la répartition des espèces exotiques envahissantes (EEE) du secteur étudié. En effet, **113 EEE** ont été observées en 2020 au cours des inventaires (tableau 3) :

- 25 EEE avérées en Nouvelle-Aquitaine ;
- 54 EEE potentielles ;
- 10 EEE émergentes en Nouvelle-Aquitaine ;
- 24 autres espèces exotiques

Certaines de ces espèces exotiques n'étaient pas connues sur le territoire jusqu'alors. Nous pouvons noter tout particulièrement la découverte en 2020 de 2 fougères exotiques originaires d'Asie : la Fougère bouclier (*Dryopteris cycadina*) et l'Aspidie du Japon (*Polystichum polyblepharum*). La première a été observée sur la commune d'Arbonne et la seconde sur les communes d'Arbonne, d'Ustaritz et d'Urrugne Il s'agit des **premières mentions françaises de ces deux espèces**. Cultivées et utilisées pour l'ornement, ces deux espèces se sont très probablement échappées et naturalisées en milieu naturel.

***Dryopteris cicadia* à gauche (photos J. Dufay – CBNSA) et *Polystichum polyblepharum* à droite (photos R. Guisier – CBNSA)**

Ce programme permet donc aussi de préciser la répartition de nouvelles espèces exotiques, jusqu'alors pas ou peu connues dans la zone rétro-littorale. C'est notamment le cas du Millepertuis nain (*Hypericum mutilum*), de la Selaginelle de Krauss (*Selaginella kraussiana*), du Pennisetum hérissé (*Cenchrus longisetus*) ou encore du Roseau chinois (*Miscanthus sinensis*) par exemple.

Aperçu de quelques espèces exotiques nouvellement observées sur le rétro-littorale basque, de gauche à droite : *Hypericum mutilum* (photos N. Meslage – CBNSA), *Selaginella kraussiana* (photos R. Guisier – CBNSA), *Miscanthus sinensis* (photos N.Meslage – CBNSA)

Tableau 3 : Liste des espèces exotiques envahissantes observées en 2020 sur le rétro-littoral basque
PEE : Plantes Exotiques Envahissantes

Taxon	Statut exotique en Nouvelle-Aquitaine[1]	Nombre d'observations en 2020
Acer negundo L., 1753	Espèce exotique avérée	19
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Espèce exotique avérée	1
Bidens frondosa L., 1753	Espèce exotique avérée	30
Buddleja davidii Franch., 1887	Espèce exotique avérée	44
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Espèce exotique avérée	110
Crocosmia x crocosmiiflora (Lemoine) N.E.Br., 1932	Espèce exotique avérée	48
Eleocharis bonariensis Nees, 1840	Espèce exotique avérée	3
Galega officinalis L., 1753	Espèce exotique avérée	23
Lonicera japonica Thunb., 1784	Espèce exotique avérée	93
Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton, 1789	Espèce exotique avérée	57
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Espèce exotique avérée	19
Paspalum dilatatum Poir., 1804	Espèce exotique avérée	132
Paspalum distichum L., 1759	Espèce exotique avérée	15
Potentilla indica (Andrews) Th.Wolf, 1904	Espèce exotique avérée	58
Prunus laurocerasus L., 1753	Espèce exotique avérée	86
Prunus serotina Ehrh., 1784	Espèce exotique avérée	4
Reynoutria japonica Houtt., 1777	Espèce exotique avérée	47
Robinia pseudoacacia L., 1753	Espèce exotique avérée	129
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Espèce exotique avérée	42
Symphyotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Espèce exotique avérée	4
Baccharis halimifolia L., 1753	Espèce exotique avérée	53
Impatiens glandulifera Royle, 1833	Espèce exotique avérée	5
Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Espèce exotique avérée	4
Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	Espèce exotique avérée	8
Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973	Espèce exotique avérée	2
Andropogon virginicus L., 1753	Espèce exotique émergente	1
Cyperus rigens C.Presl, 1830	Espèce exotique émergente	1
Hypericum mutilum L., 1753	Espèce exotique émergente	1
Oenothera longiflora L., 1771	Espèce exotique émergente	2
Oxalis debilis Kunth, 1822	Espèce exotique émergente	2
Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768	Espèce exotique émergente	11
Soleirolia soleirolii (Req.) Dandy, 1964	Espèce exotique émergente	2
Soliva sessilis Ruiz & Pav., 1794	Espèce exotique émergente	4
Verbena bonariensis L., 1753	Espèce exotique émergente	1
Zantedeschia aethiopica (L.) Spreng., 1826	Espèce exotique émergente	6
Acacia dealbata Link, 1822	Espèce exotique potentielle	6
Amaranthus deflexus L., 1771	Espèce exotique potentielle	1
Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Espèce exotique potentielle	11
Cotoneaster coriaceus Franch., 1890	Espèce exotique potentielle	1
Crepis bursifolia L., 1753	Espèce exotique potentielle	1

[1] *Classification d'après CAILLON A. & LAVOUÉM., 2016*

Taxon	Statut exotique en Nouvelle-Aquitaine[1]	Nombre d'observations en 2020
Cyclospermum leptophyllum (Pers.) Sprague ex Britton & P.Wilson, 1925	Espèce exotique potentielle	1
Cyperus eragrostis Lam., 1791	Espèce exotique potentielle	119
Datura stramonium L., 1753	Espèce exotique potentielle	2
Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Espèce exotique potentielle	5
Eleusine indica (L.) Gaertn., 1788	Espèce exotique potentielle	4
Eleusine tristachya (Lam.) Lam., 1792	Espèce exotique potentielle	1
Elodea canadensis Michx., 1803	Espèce exotique potentielle	3
Erigeron bonariensis L., 1753	Espèce exotique potentielle	3
Erigeron canadensis L., 1753	Espèce exotique potentielle	10
Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip., 1865	Espèce exotique potentielle	5
Erigeron karvinskianus DC., 1836	Espèce exotique potentielle	25
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Espèce exotique potentielle	4
Euonymus japonicus L.f., 1780	Espèce exotique potentielle	3
Euphorbia maculata L., 1753	Espèce exotique potentielle	8
Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	Espèce exotique potentielle	3
Gamochaeta antillana (Urb.) Anderb., 1991	Espèce exotique potentielle	3
Gamochaeta coarctata (Willd.) Kerguélen, 1987	Espèce exotique potentielle	13
Helianthus tuberosus L., 1753	Espèce exotique potentielle	1
Impatiens balfouri Hook.f., 1903	Espèce exotique potentielle	5
Jacobaea maritima (L.) Pelser & Meijden, 2005	Espèce exotique potentielle	1
Juncus tenuis Willd., 1799	Espèce exotique potentielle	51
Laurus nobilis L., 1753	Espèce exotique potentielle	190
Lepidium didymum L., 1767	Espèce exotique potentielle	5
Lepidium virginicum L., 1753	Espèce exotique potentielle	3
Ligustrum ovalifolium Hassk., 1844	Espèce exotique potentielle	1
Lobularia maritima (L.) Desv., 1815	Espèce exotique potentielle	1
Lonicera nitida E.H.Wilson, 1911	Espèce exotique potentielle	1
Matricaria discoidea DC., 1838	Espèce exotique potentielle	2
Melilotus albus Medik., 1787	Espèce exotique potentielle	4
Oxalis articulata Savigny, 1798	Espèce exotique potentielle	2
Oxalis latifolia Kunth, 1822	Espèce exotique potentielle	2
Paspalum vaginatum Sw., 1788	Espèce exotique potentielle	7
Petasites pyrenaicus (L.) G.López, 1986	Espèce exotique potentielle	7
Phytolacca americana L., 1753	Espèce exotique potentielle	24
Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Espèce exotique potentielle	8
Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Espèce exotique potentielle	96
Populus x canadensis Moench, 1785	Espèce exotique potentielle	6
Pyracantha coccinea M.Roem., 1847	Espèce exotique potentielle	2
Quercus rubra L., 1753	Espèce exotique potentielle	43
Senecio inaequidens DC., 1838	Espèce exotique potentielle	7
Setaria parviflora (Poir.) Kerguélen, 1987	Espèce exotique potentielle	4
Solanum chenopodioides Lam., 1794	Espèce exotique potentielle	26
Sorghum halepense (L.) Pers., 1805	Espèce exotique potentielle	6

Taxon	Statut exotique en Nouvelle-Aquitaine[1]	Nombre d'observations en 2020
Stenotaphrum secundatum (Walter) Kuntze, 1891	Espèce exotique potentielle	10
Veronica persica Poir., 1808	Espèce exotique potentielle	27
Yucca gloriosa L., 1753	Espèce exotique potentielle	1
Albizia julibrissin Durazz., 1772	Espèce exotique	1
Campanula portenschlagiana Roem. & Schult., 1819	Espèce exotique	1
Cenchrus incertus M.A.Curtis, 1835	Espèce exotique	1
Cenchrus longisetus M.C.Johnst., 1963	Espèce exotique	1
Cyrtomium falcatum (L.f.) C.Presl, 1836	Espèce exotique	2
Euphorbia prostrata Aiton, 1789	Espèce exotique	2
Ficus carica L., 1753	Espèce exotique	27
Foeniculum vulgare Mill., 1768	Espèce exotique	5
Gladiolus x byzantinus Mill., 1768	Espèce exotique	1
Ipomoea indica (Burm.) Merr., 1917	Espèce exotique	1
Juglans regia L., 1753	Espèce exotique	4
Lamium galeobdolon subsp. *argentatum* (Smejkal) J.Duvign., 1987	Espèce exotique	1
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Espèce exotique	14
Miscanthus sinensis Andersson, 1855	Espèce exotique	3
Nigella damascena L., 1753	Espèce exotique	1
Paronychia argentea Lam., 1779	Espèce exotique	1
Selaginella kraussiana (Kunze) A.Braun, 1860	Espèce exotique	4
Solanum lycopersicum L., 1753	Espèce exotique	1
Taxodium distichum (L.) Rich., 1810	Espèce exotique	3
Trachycarpus fortunei (Hook.) H.Wendl., 1862	Espèce exotique	21
Tradescantia fluminensis Vell., 1829	Espèce exotique	8
Vicia sativa subsp. *sativa* L., 1753	Espèce exotique	5
Vinca major L., 1753	Espèce exotique	3
Vitis riparia x Vitis rupestris	Espèce exotique	1

III.3 Sites à enjeux

Sur les communes prospectées en 2020, **63 sites à enjeux** ont été prospectés (tableau 4). Le travail de rédaction des fiches descriptives est actuellement en cours. L'ensemble des sites à enjeux identifiés sera spatialisé et hiérarchisé dans les atlas cartographiques qui seront réalisés pour chaque commune. La surface totale de site à enjeux identifiés s'élève à 1370 ha.

Tableau 4 : Liste des sites à enjeux identifiés sur les communes prospectées en 2020

Commune	Nom du site	Surface (ha)
Arbonne	Pelouse et bas-marais de Perukaina	1,379
Arbonne	Bas-marais et lande de Ziburriagako	4,075
Arbonne, Arcangues	Boisements alluviaux de l'Argelous	39,432
Arbonne, Bidart	Boisement humide du vallon de l'Alhorgako à Arbonne	77,068
Arcangues	Lande et pelouse au sud de Gaztelurra	1,307
Arcangues	Pinède d'Harretxea	3,646
Arcangues	Têtes de bassins de petits vallons et milieux landicoles à Arcangues	29,086
Arcangues	Boisements et landes mésophiles d'Haranburua à Arcangues	7,661

Commune	Nom du site	Surface (ha)
Arcangues	Prairies hygrophiles oligo-mésotrophiles de Errota Handia	2,703
Arcangues, Anglet	Landes et boisement de Chapelet	4,601
Arcangues, Arbonne	Boisements alluviaux et marécageux de l'Alotzeko Erreka	12,831
Bassussary, Anglet	Boisement frais du Petaburuko Erreka	8,187
Bayonne	Petit et Grand Etang de la Plaine d'Ansot à Bayonne	1,869
Bayonne	Enrochements et berges en rive droite de l'Adour	1,1
Bayonne, Anglet	Rivière de l'Aritxague à Bayonne	10,27
Bayonne, Bassussary, Anglet	Barthes et ruisseau de l'Urdainz à Bayonne	36,293
Biriatou	Vallon de Lantzeta Erreka à Biriatou	22,01
Biriatou	Vallon de Martingoitia en face nord du Rocher des Perdrix à Biriatou	40,536
Biriatou	Vallon de Lizarlan à Biriatou	7,37
Biriatou	Prairie de Kaminoberria	2,58
Biriatou, Urrugne	Pelouses et landes acidiphiles des hauteurs du Manddale	54,508
Biriatou, Urrugne	Landes, pelouses et bas-marais du massif du Xoldokogaina	242,342
Boucau	Pinède relictuelle de Boucau.	16,273
Halsou	Pelouses et bas-marais de la vallée amont de Latseko Erreka	27,231
Halsou	Landes et pelouses de Xanoa (Ouest)	17,684
Halsou	Landes et pelouses de Xanoa (Est)	30,118
Halsou, Cambo-les-bains	Pelouses de Kurutxaldea et Zabaloa	20,491
Lahonce	Prairies, pelouses et landes d'Urrutian	5,551
Lahonce	Pelouses, landes et fourrés d'Ibarbidea	1,549
Larressore	Pelouse et bas-marais de Pelerenborda	1,294
Saint-Pierre-d'Irube, Bayonne	Plaine alluviale de l'Eiheratako Erreka	54,354
Urrugne	Pelouses de Xapataginbaita	14,452
Urrugne	Vallon de la Petite Rhune	7,369
Urrugne	Landes et bas-marais d'Imarrenborda	0,796
Urrugne	Prairie de fauche de Urtubienborda et Trabenea	3,685
Urrugne	Landes, pelouses et bas-marais de l'Erentzu	30,59
Urrugne	Bas-marais de Ziburumendi	0,086
Urrugne	Pelouses de Fagadiberri	1,938
Urrugne	Pelouses de Dongoxen Borda	1,944
Urrugne	Landes et ruisseau de Gainekoborda à Urrugne	8,583
Urrugne	Pelouses d'Ihartzekoborda	2,172
Urrugne	Landes et vallons humides d'un petit affluent de l'Arrolako à Urrugne	8,307
Urrugne	Ravin d'Arrulako erreka	4,946
Urrugne	Ravin de l'Anduretako erreka	4,537
Urrugne	Bas-marais de la source de l'Anduretako Erreka	0,308
Urrugne	Pelouses, prairies et bois de Larretxea	55,436
Urrugne	Prairie d'Arragaraia	3,022
Urrugne, Ascain	Vallon de Larrungo Erreka et de la Petite Rhune	43,432
Urrugne, Biriatou	Ravin de Munhoa	4,748
Urrugne, Hendaye	Pelouses et bois de Migeltoxen Borda et Erreka	94,227
Ustaritz	Pelouses, bas-marais et landes de Bexinenea	13,71
Ustaritz	Pelouses et bas-marais de Bordaberria	2,661
Ustaritz	Pelouses d'Etxehasia	6,794
Ustaritz	Vallon frais de l'Halzabaltzako Erreka à Ustaritz	37,047
Ustaritz	Pelouses et bas-marais d'Etxehandiko borda	3,605
Ustaritz	Prairies mésohygrophiles et mésophiles de Peirotenea à Ustaritz	19,139
Ustaritz	Landes et vallon humides de Peirotenea à Ustaritz	5,907
Ustaritz	Boisements du vallon du Letseko à Ustaritz	31,139
Ustaritz, Arcangues	Ruisseaux et milieux prairiaux de l'Antzarako Erreka et de Portukoborda	20,446
Ustaritz, Saint-Pée-Sur-Nivelle, Arcangues	Vallon d'Aphalagako Erreka	24,555

Commune	Nom du site	Surface (ha)
Ustaritz, Souraide	Vallon d'Ameztihandia et d'Hardoia	35,987
Ustaritz, Villefranque	Vallon de l'Hardako erreka à Ustaritz	2,531
Villefranque, Bayonne	Barthes des quartiers bas	90,729

III.4 Animations du réseau naturaliste

A cause de la crise sanitaire due au Covid-19, aucune animation naturaliste n'a été proposée en 2020 : les lundis de la botanique n'ont pas eu lieu et les sorties botaniques n'ont pas été proposées.

Notons toutefois que des contacts répétés par mail ont été maintenus avec certains observateurs bénévoles tout au long de l'année pour échanger sur leurs observations et découvertes.

ANNEXES

Annexe 1 : Exemple de fiche site

Têtes de bassins de petits vallons et milieux landicoles à Arcangues

Informations

Nom du site : **Têtes de bassins de petits vallons et milieux landicoles à Arcangues**
Enjeu de patrimonialité : **fort**
Niveau de vulnérabilités : **fort**
Surface du site (ha) : 29,1
Département(s) : PYRENEES-ATLANTIQUES (64)
Commune(s) : Arcangues (64)
Statut : aucun

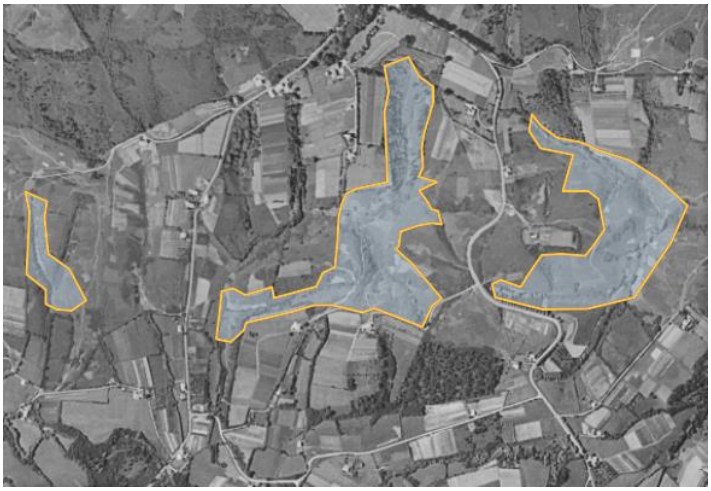

Vues aériennes du site, actuelle et au cours de la période 1950-1965 (source : OBV-NA, Géoportail)

Description

Le site se compose des têtes de bassin versant de trois petits ruisseaux situés au centre de la commune d'Arcangues. Les berges de ces petits cours d'eau très encaissés sont occupées par des aulnaies-frênaies typiques des petits ruisseaux avec une strate herbacée riche en Laîches (*Carex* div. sp.). Les pentes étant fortes, les peuplements forestiers humides laissent place à des chênaies mésophiles acidophiles dont les talus des chemins et les zones plus éclaircies sont favorables au Séneçon de Bayonne (*Senecio bayonnensis*). Lorsque les versants ne sont pas occupés par les bois, des landes mésohygrophiles peuvent localement persister. On peut y observer le Grémil prostré (*Glandora prostata* subsp. *prostata*) ou encore la Scille en ombelle (*Tractema umbellata*).

Ces petits vallons ont la particularité d'être situés à proximité directe de petits lotissements et sont soumis à de fortes menaces (espèces exotiques envahissantes, urbanisation, plantations forestières notamment). L'urbanisation a fortement progressé au cours de ces quarante dernières années dans ce secteur.

Vue de la partie ouest du site à Larrebidea (photo R.Guisier – CBNSA)

Flore patrimoniale et/ou protégée

Les versants de ces trois vallons sont propices au développement du Séneçon de Bayonne (*Senecio bayonnensis*) dont il a été observé des stations avec des effectifs conséquents. Les landes relictuelles au contact de ces milieux forestiers abritent le Grémil prostré (*Glandora prostata* subsp *prostata*). Ces deux espèces sub-endémiques sont protégées à l'échelle nationale.

D'autres espèces patrimoniales sont également présentes sur le site : Laîche ponctuée (*Carex punctata*), Laîche à épis grêles (*Carex strigosa*), Jussie des marais (*Ludwigia palustris*) et Scille en ombelle (*Tractema umbellata*), toutes quatre déterminantes de ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine.

- **Espèces protégées en France (2) :** *Glandora prostata* subsp *prostata, Senecio bayonnensis*
- **Espèces déterminantes de ZNIEFF (6) :** *Glandora prostata* subsp *prostata, Senecio bayonnensis, Carex punctata*, *Carex strigosa, Ludwigia palustris*, *Tractema umbellata*
- **Espèces menacées ou quasi-menacées (1) :** *Glandora prostata* subsp *prostata*
- Taxons recensés (non exhaustif) : 153

Séneçon de Bayonne au lieu-dit Arbela (photo R. Guisier – CBNSA)

Habitats patrimoniaux identifiés

Le site se caractérise par la présence de deux habitats patrimoniaux qui sont d'intérêt communautaire :

- **91E0*-8:** "Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux", de l'*Hyperico androsaemi – Alnetum glutinosae*
- **6410-10:** "Prés humides acidiphiles thermo-atlantiques sur sol à assèchement estival", du *Juncion acutiflori.*

Ces deux habitats de zones humides sont en régression sur l'aire d'étude.

Sous-bois à *Senecio bayonnensis* à Arbela (photo R. Guisier – CBNSA)

Menaces et vulnérabilité

Les trois parties du site sont situées à proximité directe de lotissements et à ce titre, le site est soumis à plusieurs menaces : urbanisation, rudéralisation, surfréquentation et colonisation par des espèces exotiques envahissantes comme par exemple l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), l'Éphémère de Rio (*Tradescantia fluminensis*) ou le Roseau chinois (*Miscanthus sinensis).* Par ailleurs, plusieurs secteurs forestiers du site sont plantés (chêne rouge notamment).

Priorités d'intervention

Limiter l'urbanisation au droit du site qui s'inscrit dans un contexte péri-urbain où les lotissements s'étalent progressivement. Les secteurs landicoles peuvent être gérés par fauche 1 fois par an ou une fois tous les deux ans.

Veiller au contrôle des espèces exotiques envahissantes émergentes (*Miscanthus sinensis* et *Tradescantia fluminensis* notamment).

Rédacteur (s) :
Guisier R., CBNSA (22/03/2021)
Relecteur(s) :
Dufay J., CBNSA

Chiffres clés des travaux menés en 2020 sur le rétro-littoral des Pyrénées-Atlantiques

- **85 jours de terrain** effectués
- **35 690 données nouvelles** collectées
- **26 espèces protégées** recensées
- **Plus d'une centaine d'espèces patrimoniales** observées
- **158 relevés phytosociologiques** réalisés
- **63 sites à enjeux** identifiés